© Drogues Info Service - 5 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Consommation de cannabis

Par Profil supprimé Postée le 22/02/2012 20:23

> Bonjour, je souhaiterais savoir s'il est réellement utile de prendre un rendez-vous à Passerelle 39, dans le cadre de l'arrêt d'une consommation modèrée de cannabis (2 ou 3 fois par semaine), sachant que je n'ai aucune difficulté à me passer de cela. Je précise que je ne souhaite pas prendre rendez-vous de moi même car je n'en ressens pas le besoin, mais que je dois le faire dans le cadre d'un accord passé avec une personne. Cela pourra t-il m'être utile en quoi que ce soit ? Merci d'avance pour votre réponse, Paulette00.

Mise en ligne le 23/02/2012

Bonjour,

Tous les usages de cannabis ne sont pas obligatoirement problématiques et n'impliquent pas systématiquement une prise en charge pour pouvoir être arrêtés.

Le cannabis est une drogue que certaines personnes peuvent arrêter seules, sans aide extérieure, et sans éprouver de difficulté particulière du fait de l'arrêt.

Quand l'arrêt d'un produit est problématique c'est le plus souvent que la consommation de ce produit est problématique. C'est à dire que l'on abuse rarement d'une drogue pour rien. Ce qui fait problème ce n'est donc pas seulement la régularité des consommations et les quantités consommées mais les raisons pour lesquelles on consomme.

Du coup, ce qui est proposé aux fumeurs de cannabis dans les consultations spécialisées repose principalement sur un accompagnement psychologique visant à les aider à réfléchir aux motifs de leurs consommations, à leurs difficultés personnelles, leur éventuel mal être... Ce travail sur soi nécessite évidemment l'adhésion de l'usager, l'envie de régler certaines fragilités le concernant, quand elles existent.

On peut aussi consulter sans s'engager sur une prise en charge mais simplement pour faire un point, un bilan, sur ses consommations, les risques associés.

Peut-être pourriez-vous demander à cette personne avec laquelle vous avez passé cet accord pour quelle raison elle pense que vous auriez besoin d'en passer par une aide extérieure. Peut-être imagine-t-elle que l'on ne peut pas arrêter le cannabis seul mais peut-être aussi vous sent-elle par ailleurs en difficulté.

Si vous éprouvez le besoin ou l'envie d'en reparler, n'hésitez pas à nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Cordialement.